LE SITE SOUFIRELLE.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme beaucoup d'investir dans le vin. Ce produit est apparu en 2018 et n'a jamais disparu des rayons du supermarché de l'arnaque. Ce n'est le produit qui fait le plus de victimes mais nous sommes régulièrement contactés par des victimes. L'activité réelle de l'entreprise dont le nom a été usurpé concerne la gestion d'actions d'autres sociétés. JAMAIS elle ne vendra de vin !

Le site internet

Il a été créé le 16/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/soufirelle.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 04 24 14 65 70
Le numéro 06 38 04 73 66

Le numéro 06 38 04 81 75

Il est utilisé par un autre site frauduleux de vente de vin

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-financiere-weissbach-com/

Le numéro 06 49 50 38 75

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Laurence MERCIER
- M. Bernard ROUSSEAU

Les produits

Il est proposé la vente de vin.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES16 0128 0720 1001 0010 2666 ouvert au nom de la société espagnole TOPCG SLU
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES68 2080 3826 3630 4010 2003 ouvert au nom de la société espagnole DEEPBYTE SL

Elle a été créée le 02/04/2026

Nous publions sa fiche d'identité :

https://www.datoscif.es/empresa/deepbyte-sl

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES77 3190 5005 3364 6257 3822 ouvert au nom de la société espagnole TOPCG SOCIEDAD LIMITADA

Elle a été créée le 01/06/2026. Nous publions sa fiche d'identité :

https://www.einforma.com/informacion-empresa/topchef-gear

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0129 1069 1507 029 ouvert au nom de la société EVIA

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. Jamais elle ne vendra de vin. Les escrocs qui exploitent ce site "aiment" beaucoup les sociétés financières.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.